



Préfecture de la Martinique
Contrôle des actes
RECUEIL

EXTRAIT N°100/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

01 DEC. 2023

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDROUM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

SECURISATION DES SITES DE LA VILLE

Le Maire expose :

Nombre de bâtiments communaux de SAINT-JOSEPH ont été sujets à des actes répétés d'incivilités. Il convient en conséquence de renforcer les éléments de dissuasion afin de prévenir ces événements et retrouver le climat de sécurité sur la commune.

Les travaux consistent en l'installation d'un système d'alarme et la pose de caméras de vidéosurveillance. Les sites concernés sont les suivants :

- CASE Chapelle
- CASE De Rivière l'or
- CASE BOIS DU PARC
- CASE DE PRESQUILE
- Terrain Synthétique
- Ecole CHAPELLE
- Edouard Marceau
- Agora Sports
- Hôtel de Ville
- Pole Solidarités
- France SERVICE

Cette première phase représente un coût global de 118 696 €. Le plan de financement est le suivant :

Plan de financement Phase 2				
Dépenses		Recettes		Taux
Système d'alarme anti-intrusion	49 398 €	DETR	94 956 €	80,00%
Vidéosurveillance	17 922 €	FIPD-programme K	13 740 €	11,58%
Clôture/Portail	51 376 €	Ville de Saint-Joseph	10 000 €	8,42%
TOTAL	118 696 €	Total	118 696 €	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le plan de financement pour la sécurisation des sites de la ville.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR